

Atelier du Chamossaire

Conditions d'utilisation et de règlement des bons

L'Atelier du Chamossaire propose deux types de bon : un bon valable pour 5 cours de 2 heures et un bon valable pour 10 cours de 2 heures. Le bon pour 5 cours est valable 6 mois à partir de la date du 1^{er} cours suivi, le bon pour 10 jours est valable 1 an à partir du 1^{er} cours suivi. Les dates de cours sont à choisir parmi les dates proposées. Les détenteurs d'un bon doivent s'inscrire au cours au minimum 24 heures à l'avance, par email ou par sms. Le règlement pour l'achat des bons est à effectuer au moyen d'un bulletin de versement, par virement bancaire ou en espèces lors du premier cours. Les bons sont transmissibles entre participant.e.s de même catégorie (enfants de moins de 8 ans, jeunes entre 8 et 14 ans, adultes) mais ne sont pas remboursables.

L'animatrice peut exceptionnellement annuler un cours, dans ce cas elle s'engage à prévenir les détenteurs de bons le plus tôt possible.

Matériel à disposition

Est fourni le matériel suivant: diverses sortes de papier, gouache, acrylique, aquarelle, pinceaux, fusains, crayons, feutres, pastels secs et à l'huile, argile, matériel de bricolage, outils. Le/la participant/e est libre d'apporter tout matériel complémentaire, à sa charge.

Ne sont pas fournis ou sont facturés au coût de revient : châssis, toile, feutres spécifiques, matériel non répertorié ci-dessus. Une participation financière peut être demandée aux participants souhaitant fabriquer leur palette d'aquarelle à partir de pigments.

Le matériel est à utiliser en quantité raisonnable. L'animatrice peut estimer qu'un usage du matériel est fait en quantité démesurée et en avertir le/la participante. Dans le cas où ce dernier ne souhaiterait pas revenir à un usage plus modéré du matériel, il peut être demandé au/à la participant/e une participation financière pour le matériel, ou encore d'apporter lui/elle-même ce dernier. Ne sont pas concernés les cours pour enfants et les stages créatifs, l'animatrice gérant la quantité de matériel à disposition.

Stockage du matériel et des œuvres

Les participants peuvent laisser à l'atelier les œuvres en cours de création, et du matériel qu'ils souhaiteraient apporter, pour autant que celui-ci ne soit pas trop volumineux. L'atelier du Chamossaire n'est pas responsable pour le matériel ni les œuvres laissées à l'atelier après la fin de la durée de validité du bon utilisé, sauf en cas de renouvellement de ce dernier.

Divers

Des goûters ou collation étant inclus lors de certains cours ou sessions, le/la participant/e ou les parents des participant/e/s mineur/e/s sont priés de signaler toute allergie alimentaire.